



PIÈCES À FOURNIR

POUR UNE PERSONNE MINEURE

- ✓ Une copie intégrale récente de l'acte de naissance
- ✓ Photocopie complète du livret de famille
- ✓ L'ancienne carte nationale d'identité et/ou le passeport de la personne mineure (si elle en possède déjà)
- ✓ La pièce d'identité du représentant légal (père, mère, tuteur...)
- ✓ Une photo d'identité récente conforme aux normes officielles
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si hébergement :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Copie de sa pièce d'identité
- Attestation sur l'honneur d'hébergement



En cas de perte ou de vol de la carte d'identité :

25 € en timbres fiscaux



TIMBRES FISCAUX (pour les passeports)

A acheter en bureau de tabac,
au centre des impôts ou par internet
(www.timbres.impots.gouv.fr)

- 42 € pour les 15-17 ans
- 17 € pour les moins de 15 ans